

Pour changer les choses, il faut l'expression d'une majorité

Je m'interroge sur la nature du texte alternatif pour le congrès « l'ambition communiste pour un front de gauche populaire et citoyen ». Légitime ? Oui, bien sûr, dans la mesure où chacun est libre et a le droit... Mais ce qui devrait légitimer un texte alternatif, c'est de considérer que la base commune adoptée par le conseil national ne permet pas à la discussion de fond de s'engager.

Or les auteurs de ce texte annoncent un accord d'ensemble avec deux des thèmes traités sur trois, le projet et le parti communiste. On devrait pouvoir donc avancer par amendements pour améliorer, changer, corriger ce qu'il faut au moins sur ces deux parties.

Quant à la dernière partie, celle qui concerne la stratégie et particulièrement l'échéance de 2017, si on s'en tient aux questions de fond, les différences ne me semblent pas telles qu'aucune discussion ne pourrait se traduire par un accord sur une évolution de la pensée des uns et des autres. Ou permettre de clarifier des divergences réelles. En tout cas sur un débat que permet la base commune.

Sauf à juger chez les uns et les autres à partir de non-dits supposés, tout cela me semble pouvoir être dépassé dans un débat sérieux et serein.

Je veux prendre des exemples.

Dans les deux propositions on met en avant la nécessité d'un débat populaire de contenu pour l'élaboration d'un projet ou programme. Le conseil national propose d'engager une « grande consultation nationale » afin de savoir ce que pensent nos concitoyens et des assemblées pour permettre, à partir de cette consultation, la définition d'un mandat populaire pour les échéances de 2017. Le texte alternatif ne se prononce pas sur cette initiative (pourquoi ?). Mais il propose la tenue d'assises de la transformation sociale pour 2017. Je ne nie pas qu'il y ait entre ces deux propositions des différences. Personnellement, je trouve que la proposition alternative a un petit goût de déjà-vu. Mais sur le fond, y a-t-il des démarches tellement opposées ?

Deuxième exemple, les projets comme les candidatures doivent être décidées démocratiquement. Des « primaires à gauche » selon la proposition du CN et une « votation citoyenne » selon la plate-forme alternative. Est-ce qu'au-delà des mots, on ne trouve pas du commun dans la démarche des uns et des autres ?

Je ne veux pas cependant me dérober à la mise en évidence de différences qui peuvent être de vraies divergences si nous poussons ce débat. Et j'en vois effectivement plusieurs.

Une première concerne la perspective, si rien ne bouge, d'une élimination de la gauche et par conséquent, la perspective de devoir appeler à voter pour le candidat de la droite (Juppé, Sarkozy, Lemaire... quel programme !) contre la candidate FN au deuxième tour de l'élection présidentielle. Ou bien alors de devoir prendre une attitude d'indifférence face à une élection possible de Marine Le Pen. Un vrai cauchemar !

« Comme en 2002 », dit la plate-forme alternative. Je ne crois pas que ce soit « comme en 2002 » pour deux raisons : la première est le score du Front national à près de 30% dans les dernières élections et la seconde, c'est que ce scénario est annoncé depuis des mois au point d'être considéré aujourd'hui comme le plus probable, sinon fatal. « Qu'aurez-vous fait pour l'empêcher ? » demanderont les électeurs et je crains qu'ils nous le demandent dès le premier tour. C'est en tout cas là-dessus que mise Hollande.

Une deuxième différence concerne l'union, le rassemblement et surtout cette question qui ne me paraît pas du tout traitée dans la proposition de base alternative : Pour changer les choses, il faut l'expression d'une majorité. Or, et c'est la principale difficulté à laquelle est confrontée le Front de gauche, le discrédit réel du PS ne l'empêche pas de rassembler beaucoup plus de voix que le Front de gauche, même lors des dernières élections.

Le Front de gauche a pu se constituer quand Jean-Luc Mélenchon et ses amis de PRS ont quitté le PS pour créer le Parti de gauche. Un des atouts qui m'a semblé, à l'époque, important après l'échec des comités antilibéraux, c'était justement que cet apport de militants, responsables et élus venant du PS, nous sortait du paysage étroit de la gauche de la gauche. Or il faut reconnaître que si la constitution du Front de gauche a permis de regrouper partiellement des forces et des électorats de cette « gauche de la gauche », elle n'a pu, même à la présidentielle de 2012, aspirer ne serait-ce qu'une petite partie de l'électorat socialiste. J.L. Mélenchon n'a pas fait passerelle avec les électeurs de gauche du PS, et ses prises de positions laissant penser que son seul objectif était de le battre, puis plus tard ses refus de l'union dans les élections locales, ont contribué pour une large part à cette limite. Tout cela explique bien mieux les difficultés du Front de gauche que la question des adhésions directes ou de ses structures.

Oui, nous avons tiré leçons de l'union de la gauche et de la gauche plurielle. Mais pas pour y renoncer. Nous avons tiré leçons en disant « union en bas » et surtout « primauté au mouvement populaire », une formule dont nous nous réclamons tous ! Mais nous ne renonçons pas à l'union de la gauche parce que sans elle, il n'y a pas de majorité possible aujourd'hui. Ce qui est vrai, c'est que ça ne peut passer par un rassemblement derrière la politique du parti socialiste. Nous sommes tous d'accord là-dessus. Et nous pouvons même constater que bien des électeurs socialistes sont acquis à cette idée. Personne ne peut prévoir où la dérive libérale du PS va conduire cette formation, ses militants et son électorat. Mais la gauche, avec sa culture et ses valeurs, est et restera plurielle et une raison d'être du Parti communiste restera de travailler à son unité.

Je pense que Pierre Laurent et la direction du parti communiste ont eu amplement raison de saisir l'occasion des appels pour une primaire à gauche qui de fait, rouvraient le débat sur la base de l'impossibilité pour Hollande et les siens, de la représenter en 2017. J'estime que Pierre Laurent a eu raison de se battre, face à la direction du PS, pour tenter d'imposer une conception : primaire d'idées, d'abord le programme, un mandat populaire ouvrant droit à participer aux primaires... Je regrette que nous n'ayons pas été assez actifs et solidaires dans cette démarche.

Mais à quoi servent les regrets...

En tout cas, je suis partisan de tenir compte des évolutions de la situation et des débats en cours sur cette question et de ne pas renoncer à l'émergence d'une candidature commune de gauche et de son choix citoyen et démocratique. De ne fermer aucune porte dans une situation tellement évolutive. Et de tout faire pour que les mouvements sociaux et citoyens en cours s'emparent de ces questions.

Union, rassemblement, primauté du mouvement populaire, démarche majoritaire... oui, un débat est nécessaire.

Et il est nécessaire d'y inclure la question de la candidature de 2017. Là aussi je pense qu'il faut débattre, regarder ce que nous voulons et les conséquences de ce que nous disons. Ce que je comprends de la position de la plate-forme alternative, c'est qu'elle risque fort de nous conduire au simple ralliement, non pas à Jean-Luc Mélenchon, mais à la candidature « JLM 2017 ». Que lit-on : d'abord que Jean-Luc Mélenchon ne renoncera pas à sa candidature. Il l'a dit d'ailleurs haut et fort. Ensuite qu'il faudra décider de la candidature, s'il y en a d'autres, par une « votation citoyenne ». Donc, je comprends une « primaire » dans un périmètre qui exclut le PS. A laquelle J.L. Mélenchon

ne participera pas parce que son choix est une candidature hors cadre collectif, hors cadre du front de gauche et « sans demander d'autorisation et hors cadre de parti »... Et nous serons contraints, ou d'accepter ça ou de diviser notre camp... Nous devons nous rallier, non à la candidature front de gauche, non à une candidature commune de gauche, non à une candidature citoyenne porteuse d'un mandat populaire, mais à cette candidature JLM 2017 dont son promoteur en fait un « mouvement ».

Doit-on courir ce risque ou choisir une autre démarche ? Celle de notre initiative de grande consultation. L'écoute et l'attention à ce qui se dit, naît, se propage dans le mouvement social contre la loi El Khomri et dans les nuits debout. Doit-on mettre hors de portée de ceux qui se rassemblent là, dans ces mouvements, dans ces espaces, ces choix de candidature ou au contraire leur dire, « c'est votre affaire » et les convaincre de s'en mêler ?

Sur ces questions, nous avons des différences, des divergences sans doute, nous avons besoin de débats, de confrontations pour nous enrichir et décider ensemble. Il y a du commun et des points à clarifier, et il y a des rapprochés possibles.

Et qu'avons-nous à faire de nouveaux clivages, de postures à défendre, de nouvelles ruptures, d'étiquettes à s'affubler ?